

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	28_ROUSSELET_75007	Numéro	75106_009_04
Adresse du site	28, rue Rousselet	Hauteur	R+8 (28,22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues présent sur le même bâtiment au 30 rue Rousselet (0°, 120° et 250°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/11/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	06/02/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	09/03/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 28 rue Rousselet émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75007 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes pour les faisceaux fixes qui émettent sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G/5G) et ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant sur la fréquence 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 20°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 20° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 3V/m 5G : 20° < 2V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	32,25m pour les faisceaux fixes et 33,30m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement de l'antenne tube existante, dans la fausse cheminée existante, par 3 nouvelles antennes panneau. Ces antennes seront installées dans de fausses cheminées de même teinte que la précédente
Zone technique	

#### Date :

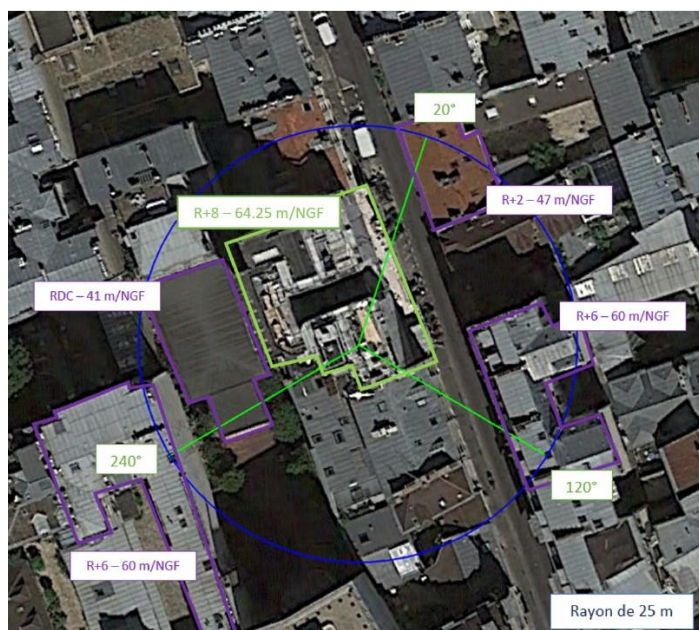
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

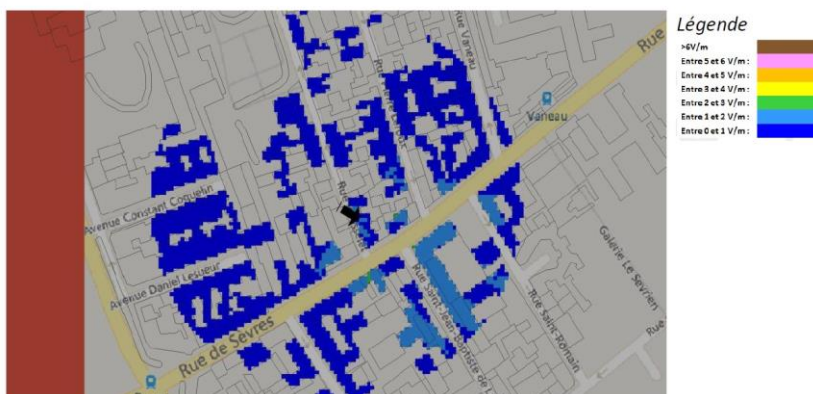
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

*Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .*



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

**Azimut 20°**



**Azimut 120°**



**Azimut 240°**

